



Marchémoret, le 5 mai 2020

Communiqué de Jean-Louis DURAND, Maire, aux habitants de Marchémoret

Madame, Monsieur,

En cette période de crise sanitaire mondiale que nous subissons tous, j'ai été amené à prendre des décisions exceptionnelles que personne n'aurait pu imaginer il y a encore quelques mois.

Malgré cela, si j'ai décidé de garder le silence jusqu'à maintenant, c'est bien parce qu'il était impossible de pouvoir communiquer valablement tant les informations que nous recevions variaient d'un jour à l'autre et même parfois dans la même journée.

Aujourd'hui, je peux sortir de ce silence car j'ai enfin des réponses claires et validées qui me permettent de vous informer sur un certain nombre de points qu'il me paraît majeur de partager avec vous.

Réouverture de l'école

Nous avons enfin reçu, Dimanche 3 Mai 2020, le Protocole Sanitaire - Guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires.

Ce document de 54 pages fixe les règles sanitaires, à respecter, qui doivent permettre une réouverture de l'école le 11 Mai prochain suite aux annonces du Gouvernement.

Après une lecture attentive de ce document, j'ai immédiatement provoqué une visio-conférence, ce jour, avec la communauté éducative (Directrice de L'école, Adjoint chargé des affaires scolaires, Parents d'élèves, DGS de la Commune) afin d'examiner ensemble s'il pouvait être envisagé une réouverture de l'école en appliquant strictement les règles fixées pour le déconfinement.

De la discussion, il ressort que malgré la meilleure volonté de tous, nous ne disposons pas des moyens nécessaires, tant humains que matériels ou encore de surfaces de locaux, pour garantir la sécurité sanitaire des enfants, du personnel communal et des enseignants.

En conséquence, nous avons décidé de ne pas rouvrir l'école et les services périscolaires associés jusqu'à la rentrée de Septembre au plus tôt.

Afin cependant, de ne pas mettre la commune dans une situation juridique incertaine, je laisserai les locaux scolaires à disposition de l'Education Nationale qui, dans le cadre de sa mission régalienne d'enseignement obligatoire, pourra si elle le souhaite les utiliser sans l'appui des services communaux.

Je suis parfaitement conscient des difficultés que cela peut poser aux parents d'élèves qui seront obligés de reprendre leur activité professionnelle mais, au delà de la sécurité sanitaire, le retour précipité des enfants à l'école n'est finalement qu'un leurre puisque quoi qu'il en soit, si nous avons décidé de rouvrir, nous n'aurions pu accueillir que des demi-groupes une semaine sur deux et que de ce fait, les parents auraient dû s'organiser pour ne travailler qu'à mi-temps.

Des actions sont actuellement en cours auprès du Président de la République pour reporter toutes les activités scolaires en Septembre et je ne manquerai pas de vous tenir informés de l'évolution de ces démarches.

Distribution de masques en tissu

Avant les annonces du Département de Seine&Marne, j'ai pris l'initiative de commander 600 masques en tissu afin que chacune et chacun d'entre vous puisse en être doté.

Notre commande a quitté l'usine et nous devrions être livrés cette semaine pour une mise à votre disposition Samedi 9 Mai et/ou Dimanche 10 Mai prochain afin que chacun d'entre vous puisse en bénéficier le jour du déconfinement prévu le 11 mai.

Pour ce qui concerne les masques du Département de Seine&Marne, les 3 millions d'exemplaires commandés doivent être livrés en 2 fois, ce qui permettra, à terme d'équiper chaque habitant d'une paire de ces équipements.

Le première livraison devant arriver cette semaine, et la seconde courant Juin, j'espère pouvoir mettre à votre disposition cette première dotation dans le mêmes conditions que ceux fournis par la commune.

Ne connaissant pas encore quand et où je pourrai aller les chercher, je ne peux pas à cet instant vous communiquer les plages horaires de distribution en porte à porte et je reviendrai vers vous à cet effet.

Je tiens à rappeler que les masques ne sont qu'un moyen de protection parmi bien d'autres et qu'ils ne substituent pas aux gestes barrières préconisés depuis le début de la crise et qui restent plus que jamais d'actualité.

-ooOoo-

Notre commune n'a, à ma connaissance, eu à déplorer aucune victime liée au Covid-19 et je m'en réjouis.

Faisons qu'ensemble, cela puisse rester une bonne nouvelle jusqu'à la fin de cette terrible épreuve que nous traversons.

J'aurai l'occasion de revenir vers vous prochainement, dans l'intervalle, prenez soin de vous...

Bien amicalement



Le Maire,

Jean-Louis DURAND